



Economie & Développement

BIMENSUEL D'INFORMATIONS ECONOMIQUES ET DE DEVELOPEMENT

Zoom sur le Togo emergent

N° 114 du 15 janvier 2019 / PRIX 250 CFA AFRIQUE / 1EURO EUROPE



LE WAKANDA DEBARQUE CHEZ VOUS

22 22 65 65

LE 26 JANVIER SUR CANAL+
ET DISPONIBLE SUR CANAL

BLACK PANTHER

LES BOUQUETS
CANAL+



INVESTISSEMENT

2019, l'année d'accélération de la mise en œuvre des projets phares du PND

Le Togo est doté de son Plan national de développement (PND) pour la période 2018-2022 depuis Août 2018 remplaçant ainsi la Scape (la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi) ayant permis au Togo d'amorcer des transformations économiques profondes, notamment la modernisation de ses infrastructures. Le programme quinquennal, qui désormais servira de document de référence pour le pilotage de l'action gouvernementale et les relations avec l'ensemble des partenaires du Togo, permettra de mettre en place un hub logistique d'excellence et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région...

P.5

LES PERSONNALITÉS DE L'ANNÉE 2018 AU TOGO

Les hommes, femmes et institutions qui ont marqué positivement l'Economie et le Développement

P.2

CIVISME ÉCONOMIQUE



Formaliser son entreprise est un acte civique et citoyen

RELATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE ENTRE LE TOGO ET L'EGYPTE



Le Togo à la 1^{ère} foire commerciale intra-africaine: Que retenir de cette participation ?

COOPÉRATION SUD-SUD



Le groupe Attijariwafa bank organise du 14 et 15 Mars 2019 le 6^e Forum International Afrique Développement

AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

L'OTR réduit les impôts d'une trentaine à une dizaine

Dans le souci de permettre au grand public de bien comprendre le nouveau Code des Douanes en vigueur sur le plan national, le Comité de direction de l'Office Togolais des Recettes (OTR) a échangé 14 janvier 2019 avec les professionnels des médias et aux partenaires économiques en vue d'expliquer les grandes innovations intervenues dans le Code Général des Impôts (CGI),...



ECO FLASH

Le groupe Attijariwafa bank organise du 14 et 15 Mars 2019 le 6e Forum International Afrique Développement

A l'initiative du fonds d'investissement panafricain Al Mada, actionnaire de référence du groupe Attijariwafa bank, le Club Afrique Développement du groupe Attijariwafa bank organise la 6ème Édition du Forum International Afrique Développement les 14 et 15 mars 2019 à Casablanca (Maroc). Plateforme de mise en relation entre acteurs économiques, investisseurs, et décideurs politiques, le FIAD est un catalyseur de concrétisations d'opportunités. Plénières, workshops thématiques, un marché de l'investissement qui réunit chaque année plusieurs pays Africains à l'honneur, les 5 éditions du Forum ont réuni plus de 7500 opérateurs de 36 pays et fait générer plus de 17 000 rendez-vous d'affaires. Le Forum est aujourd'hui considéré comme la plateforme de référence, en terre africaine, de la communauté économique et politique engagée dans la dynamique intercontinentale. Le FIAD est une initiative née en 2010, impulsée par la SNI, actionnaire de référence d'Attijariwafa bank. Par ailleurs, le Club Afrique Développement a pu opérer en 2017 6 missions multisectorielles en Côte d'Ivoire, au Mali, au Cameroun, au Sénégal, au Maroc et au Gabon, fédérant plus de 1300 entreprises de 15 pays du continent, ayant généré plus de 1000 rendez-vous d'affaires en plus de visites terrains des chantiers de développement les plus emblématiques des pays et d'accès aux banques de projets d'investissements.

ECO-JUSTICE

Une chambre spéciale de « Petite créance » moins de 1 million F CFA à Lomé

Le Tribunal de Première Instance de Lomé s'est équipé d'une chambre spéciale dite Chambre de « Petite créance ». Ce nouveau



prétoire se chargera des affaires moins complexes dont l'intérêt en jeu n'excède pas 1 million de francs CFA. Plus besoin d'avoir recours à la police pour les affaires de créance. La chambre de « petite créance » représente désormais l'instance légale. « La chambre est animée par deux juges les deuxième et quatrième mardi de chaque mois. Devant cette chambre, les justiciables n'ont pas besoin de constituer avocat. Il y a même des griefs commerciaux autonomes qui est dédié à cela. Quand les justiciables arrivent pour ces genres d'affaires, ils s'adressent directement au grief commercial et le greffier en charge de ces chambres classe les dossiers en tenant compte du montant litige en jeu », a déclaré Kossi Kutuhun, Président du Tribunal de Première Instance de Lomé. Selon le magistrat Kwami Gameli Lodonou, il suffit de se présenter au grief avec une requête. Le greffier aidera à en préparer une, si l'on n'en a pas. Les dossiers seront ensuite transmis à la chambre et programmés pour l'audience. Les Togolais sont donc invités à faire recours à cette chambre pour des affaires de créance afin d'éviter la porte des avocats et huissiers, vu que les conditions d'admission des dossiers sont d'ailleurs simples.

LES PERSONNALITÉS DE L'ANNÉE 2018 AU TOGO

Les hommes, femmes et institutions qui ont marqué positivement l'Economie et le Développement

Dans une année 2018 dominée par la politique et les mouvements de violences, il est difficile et sans doute que le choix des personnalités qui ont marqué la vie économique et du développement s'avère tendancieux aux vues des activités quasiment embobinées par des troubles et revendications. Le Togo est dans une situation suffisamment grave, voire critique, pour s'amuser à monter en épingle des gens qui ont fait un coup d'éclat à tel ou tel moment, mais dont ledit coup d'éclat n'aura pas, sur le long terme, l'importance que les amateurs de paillettes lui auront attribué. En général, le choix des personnalités de l'année est dicté par leur popularité auprès du grand public et non par la qualité des actions qu'elles et ils ont accomplies. Notre choix, lui, a été établi non pas sur la popularité, le côté glamour ou sympathique de tel ou tel acteur ou actrice de la vie sociale togolaise, mais sur une évaluation des choses qu'elles et ils ont fait ou bien commencé à faire et dont nous nous estimons qu'elles auront un impact bénéfique sur le Togo toute entière. Nous nous refusons donc à tout classement et l'ordre d'apparition de ces personnalités dans la liste qui suit est parfaitement aléatoire. Il ne s'agit, en effet pas, d'attribuer des bons points ni de glorifier tel ou telle pour la/le transformer en vedette ou en "people". Toutefois, à côté du nom de chacune de ces personnalités, le journal Economie et Développement s'autorisera une remarque tantôt dubitative tantôt laudative. Voici donc notre choix (dans le désordre, répétons-le !)

Gilbert Houngbo, sauve de justesse le PNPER!

Au moment où le projet national de promotion de l'entrepreneuriat rural (PNPER), financé en partie par le FIDA (Fonds international de développement agricole), prend l'eau et sur le point d'être suspendu au Togo, la nomination du togolais Gilbert Houngbo, le directeur général du FIDA (Fonds international de développement agricole), a permis aux togolaises de reprendre les manettes de ce projet financé à hauteur de 19,2 milliards FCFA. Le PNPER entend contribuer au développement de l'entrepreneuriat rural, créateur d'emplois rémunérateurs et durables en faveur des jeunes. L'objectif est de créer 1.800 micro et petites entreprises rurales (50.000 personnes ciblées). Après recadrage du projet, il a été adopté une feuille de route qui prévoit une révision des manuels d'exécution et un renfor-



cement de la gestion financière sous la supervision du Fonds des Nations Unies. Le gouvernement a également annoncé la mise en place d'un fonds de garantie de 500 millions de Fcfa pour accompagner les petites entreprises rurales. M. Houngbo est également le président de ONU-eau, le mécanisme de coordination sur l'eau et l'assainissement. L'ancien Premier ministre togolais coordonne les efforts menés par les différentes agences des Nations Unies.

Vigninou Gammadigbé a gagné le Prix « Abdoulaye Fadiga »

M. Vigninou Gammadigbe, Doctorant à la Faculté en Sciences Economiques de l'Université de Lomé, est le premier togolais a gagné en 2018, le Prix Abdoulaye FADIGA, du nom du Premier gouverneur de la Banque centrale des Etats de l'Afrique (BCEAO), pour la promotion de la Recherche Economique. Son travail de recherche traite d'un thème d'actualité en ce qu'il analyse le rôle des fonds propres réglementaires dans la survie des banques de l'UEMOA. Il conclut ainsi en la pertinence des nouvelles normes bâloises entrées en vigueur le 1er janvier 2018. M. Gammadigbe estime que ses résultats indiquent que les fonds propres ont une incidence positive sur la stabilité bancaire et jouent, à ce titre, un rôle important dans la survie des banques de l'UEMOA, en réduisant de manière significative leur probabilité de faillite. Par ailleurs, il soutient que les fonds propres



disposent d'une capacité prédictive des difficultés bancaires sur un horizon temporel allant de 1 à 3 ans. Ainsi, une hausse de 1% du ratio des fonds propres se traduit par une baisse de l'ordre de 2,16% à 2,73% de la probabilité de faillite des banques de l'Union. Les conclusions de l'étude montrent que les seuils fixés dans l'UMOA pour les différents ratios des fonds propres dans le cadre de la mise en œuvre de Bâle II et Bâle III permettent de renforcer substantiellement la solidité du système bancaire.

Kueku Banka JOHNSON, DG CETEF : La 15è foire de Lomé a mobilisé 957 exposants en période de crise

Du 23 novembre au 10 décembre 2018, s'ouvraient les portes de la 15ème édition de la Foire Internationale de Lomé (FIL) à Lomé, la capitale du Togo, sous le thème : « Chaine de valeur, vecteur de progrès économique » et pour pays d'honneur, le Burkina Faso. C'est dans un contexte de crise politique mar-

quée par la paralysie de l'économie au moment où les opérateurs économiques ont vu leurs chiffres d'affaires chutés de plus de 50%. Et pourtant, grâce à son leadership et de son sens de mobilisation, Kueku Banka JOHNSON, Directeur général du Centre Togolais et des Expositions et Foires

N'djo Tchala, Président de l'ONG Alaffia, fait la promotion des produits togolais sur le marché américain

Alaffia est une entreprise multidimensionnelle qui emploie 700 femmes organisées en coopératives pour la transformation de produits BIO. N'djo Tchala son président qui vit aux USA, l'a créée en 2003, pour réduire la pauvreté au Togo grâce au commerce du beurre de karité et d'autres produits indigènes. Dans leur travail, ces femmes sont réparties dans plusieurs sections à savoir la section beurre de karité, baobab, savonnerie et huile de coco. Les produits transformés sont ensuite exportés et vendus dans plusieurs pays de la sous région ainsi que dans les supermarchés au Canada, aux Etats-Unis et au Royaume Uni. Alaffia est devenu un partenaire commercial de « Whole Food Market », une entreprise américaine de distribution alimentaire de produits biologiques. « Whole Food Market » cherche à collaborer avec d'autres entrepreneurs togolais pour élargir son partenariat. Olowo-N'djo Tchala vient d'être admis en juin 2018 pour un mandat de qua-



tre (04) ans au Comité Consultatif du Commerce sur l'Afrique. Après sa graduation et grâce à une facilitation bancaire d'un montant de \$50,000 l'équivalent de 30 millions de F CFA, Tchala démarra son entreprise devenue un success story. Il emploie aujourd'hui sur place dans son usine, près de 11 000 personnes au Togo dans la production et l'exportation de la matière première. Olowo-n'djo Tchala et sa femme Prairi Rose Hyde sont aussi engagés dans l'humanitaire et animent des conférences en faveur de l'Afrique. Ils soutiennent des projets tels que, le reboisement, les soins maternels, des verres médicaux, des vélos pour les élèves, construction d'écoles...

Yao Azoumah, lauréat du Concours « Start-Up » en énergies renouvelables de la BOAD

L'entrepreneur togolais Yao Azoumah a été sacré, dans le cadre de la célébration des 45 ans de la banque, Lauréat du Prix concours BOAD du Meilleur Projet Innovant dans le domaine des énergies renouvelables. Récompensé avec son projet « Groupes électro solaires KYA-SoP », il s'adjuge, outre un réseautage auprès des partenaires techniques et financiers, une enveloppe de 30 millions FCFA. Le Togolais, docteur en énergies renouvelables, bénéficiera également, selon les organisateurs, du Prix Byteblocc International pour l'innovation et l'entrepreneuriat 2018. Le Prix consiste concrètement en un accompagnement individualisé de 06 mois et d'un cursus d'une semaine au centre de l'entrepreneuriat de l'université technique du Danemark, une institution qui accompagne les



start-up jusqu'à maturation de leurs projets. Sa société, KYA-SoP, créée en 2015, propose un système décentralisé de fourniture d'électricité, à l'aide d'armoires mobiles hybrides standardisées. Le concours, lancé dans le cadre du Jubilé de vermeil de la BOAD, visait à susciter au niveau de jeunes Africains, et surtout de l'UEMOA, des projets créateurs d'emplois verts, satisfaisant des besoins sociaux de base et améliorant la compétitivité et la résilience environnementale.



(CETEF) et son équipe ont pu réussir à organiser cette messe commerciale et économique où togolais, burkinabè, ghanéens, ivoiriens, marocains, sénégalais, bref une diversité d'opérateurs économiques qui ont pu briller de leur participation triomphale. Ce cadre a créé quelques près de la richesse

auprès des opérateurs togolais (150 participants représentant 55 entreprises) pour échanger sur leurs produits et services, de discuter des formes de partenariats et de négocier les conditions de transactions commer-

ciales. Au total, 271 666 visiteurs ont été enregistrés avec 957 exposants dont 220 venus de l'extérieur. La 16ème édition se tiendra du 22 novembre au 09 décembre 2019.

Sandra Johnson, a fait gagner 19 places au Togo dans le classement de Doing Business 2019

Cheville ouvrière des réformes pour l'amélioration du climat des affaires au Togo, Sandra JOHNSON, Conseiller du Chef de l'Etat sur les questions économiques, Coordinatrice de la Cellule climat des affaires (CCA) a beaucoup impacté l'économie sous le poids de la crise politique. Très engagée pour l'amour du travail et mettre sa valeur intellectuelle au service de sa nation, le travail bien fait de la CCA a permis au Togo de rebondir de 19 places, après avoir reculé de deux marches un an plus tôt dans le classement du Doing Business. Sous ses auspices en 2018, le Togo a travaillé sur 6 indicateurs. Selon la Banque mondiale, le pays a validé 6 indicateurs, ce qui lui a permis d'être parmi les top-performers au niveau mondial. 6e top performer au niveau mondial, 2e en Afrique, 1er dans la CEDEAO. Et surtout 2e pays le plus attractif dans l'UEMOA, derrière la Côte d'Ivoire et le 4e dans la CEDEAO. « Avant pour créer une entreprise, c'était la croix et la bannière. 85 jours, 252 000 FCFA à débours. Aujourd'hui, en moins de 24h, c'est fait et vous ne payez que 29 250F. Le montant a été réduit de plus de neuf fois et le délai, 85 fois. Ce sont les chiffres. C'est du



concret. En termes d'implication, c'est tout simple. Cela veut dire que ceux qui étaient réticents à se lancer dans l'entrepreneuriat, peuvent aujourd'hui facilement le faire », explique Sandra Johnson. La jeune économiste togolaise joue un rôle primordial dans la Cellule nationale du Millenium Challenge Account (MCA-Togo), où les performances du Togo, dévoilées dans la carte des scores 2019 du Millenium Challenge Corporation (MCC) révèle que le pays a validé 14 indicateurs sur 20, contre 12 l'année dernière et 5 en 2014 et se classe ainsi à la 2ème place en Afrique de l'Ouest, derrière le Sénégal qui obtient un score de 16 sur 20. « Ensemble on peut », est son slogan !

Odilia GNASSINGBE, engage le secteur privé dans la transformation de l'agriculture togolaise

Odilia GNASSINGBE, Directrice Exécutive du Centre Autonome d'étude et de Renforcement des capacités pour le développement au Togo (CADERTD) a marqué l'année 2018 par son engagement à mobiliser le secteur privé au financement de l'agriculture togolaise. C'est aussi l'ambition du gouvernement togolais de promouvoir une agriculture à haute valeur ajoutée à travers notamment, le développement des agropoles, des parcs industriels et des pôles de compétitivité pour la transformation agricole. Les 22 et 23 novembre 2018 à Lomé, Odilia GNASSINGBE a organisé une réunion de haut niveau sur les possibilités de cofinancement des agropoles par des acteurs privés togolais et des investisseurs internationaux, de faire découvrir les conditions et les cadres nécessaires pour une mise en œuvre efficace des PPP au Togo. L'occasion pour l'Economiste togolaise, d'aborder et de développer les enjeux de la mobilisation du secteur privé dans la modernisation de l'agriculture pour la transformation structurelle de l'Afrique. Les 12 et 13 novembre 2018, à Casablanca (Maroc), où



a été organisée la 2ème édition du Forum PPP Afrique 2018, la Directrice exécutive du CADERTD a vendu les atouts et opportunités du secteur agricole togolais aux panoplies d'opérateurs économiques présents; Elle les avait invités à investir au Togo. « Les investissements ne peuvent pas se faire que par les seules ressources de l'Etat, raison pour laquelle le secteur privé doit être impliqué afin de conjuguer les efforts », a indiqué Odilia Gnassingbé invitée sur un panel de discussion au Salon International de l'agriculture et de l'agroalimentaire de Lomé (Sialo) en octobre 2018.

comme mécanisme de mise en œuvre du deuxième pilier du Plan National de Développement (PND 2018-2022) intitulé « Développer des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives », le MIFA poursuit entre autres objectifs, l'accroissement du financement des banques et SFD au profit du secteur agricole. La contribution des banques au financement de l'agriculture togolaise était jusqu'au lancement du mécanisme de l'ordre de 0,3% alors que les activités dans le secteur agricole participent pour 40% à la constitution du PIB national selon les données macroéconomiques de 2017. Près de 12 mille producteurs agricoles sur toute l'étendue du territoire national ont bénéficié de l'accompagnement financier des banques et systèmes financiers décentralisés au cours de cette période de six mois de même que des agrégateurs tels que les ESOP et bien d'autres qui ont eu d'importants financements qui leur ont permis d'organiser leurs campagnes d'achats de produits agricoles notamment le riz paddy, le maïs, le manioc et le soja. Ces crédits de plus d'un milliard de francs CFA ont été mobilisés grâce à l'accompagnement des banques Orabank, BICI, BOA et de la structure de mésofinance, SOGEMEF qui ont cru au MIFA

Institutions 2018

MIFA : Plus d'un milliard mobilisé en 6 mois par les banques et SFD pour financer l'agriculture



« Du 25 juin au 31 décembre 2018, le Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (MIFA) officiellement lancé par le Président de la République Togolaise, a contribué à mobiliser la somme de 1.082.539.004 FCFA de crédits auprès de banques commerciales et systèmes financiers décentralisés établis au profit d'exploitants agricoles, d'acheteurs de produits agricoles et de promoteurs d'unités de transformation agroalimentaire entre autres », révèle le site officiel de l'institution. Voulu par le Président de la République

La Société des Postes du Togo a lancé le compte ECO CCP

Le Président de la République, Faure GNASSINGBE, a lancé en mai 2018 à Anfoin a lancé ce mardi 15, le nouveau produit bancaire de la Société des Postes du Togo dénommé « Compte ECO CCP ». ECO CCP, est un compte épargne mobile rémunéré. Cette solution innovante vise à promouvoir la bancarisation tout en facilitant l'accès à la finance digitale. Ce compte épargne est adossé à Tmoney ou Flooz pour les paiements. Son ouverture ne nécessite aucune formalité administrative ni de frais d'ouverture. Ce compte épargne est rémunéré au taux de 2%. Ce compte offre plusieurs fonctionnalités au titre de virements et de paiements. Pour accéder au compte ECO CCP, il suffit de composer sur votre téléphone le code USSD *165# et suivre les instructions. C'est la volonté des autorités togolaises, de s'appuyer



sur l'infrastructure mobile pour décentraliser la prospérité, et grâce au concours de TOGOCEL et MOOV ». Quant au Directeur Général de la Société des Postes du Togo, il a expliqué que le Compte ECO CCP, « est une solution adaptée à la population rurale qui se sentait marginalisée des circuits bancaires classiques ».

Le Port de Lomé classé numéro 1 en Afrique de l'Ouest

Selon le classement du cabinet d'étude néerlandais Dynamar, publié en octobre 2018, le Port Autonome de Lomé (PAL) se classe en première position parmi les ports à conteneurs de l'Afrique de l'Ouest. L'étude révèle que le PAL représente aujourd'hui la plus grande plateforme à conteneurs de la sous-région ouest-africaine. Il dépasse ainsi les ports de Lagos (Nigeria) et Abidjan (Côte d'Ivoire).

En outre Dynamar fait remarquer que la côte ouest-africaine connaît un regain d'activités portuaires. Avec un taux de croissance annuel de 5%, la sous-région devrait atteindre un volume de 4,5 millions d'EVP en 2021. En cause, les investissements étrangers qui se sont multipliés ces dernières années dans les ports de la côte ouest-africaine (Bolloré, APM Terminals, China Merchants



Ports, etc.). Et le port Lomé est fait figure de favori. En 2017, ce port a reçu 1.193.800 conteneurs, contre 956 000 à Tema (Ghana), 663 000 à Abidjan, et 333 000 à Cotonou. Du reste, le PAL a connu ces 5 dernières une importante progression. De 311 500 en 2013, le port est passé à 1.193.800 l'année dernière.

Tourisme: Le Togo, deuxième destination en Afrique en 2017

Selon le rapport de l'Organisation mondiale du tourisme (UNWTO) en septembre 2018, le flux touristique du Togo a connu une forte croissance au cours de l'année 2017. Le pays vient en 2ème position des pays les plus visités en terme de tourisme avec une forte croissance en 2017 avec 496.000 touristes visiteurs et affairistes soit plus de 46,7% derrière l'Egypte qui enregistre 55,1% contre 338.000 touristes en 2016 et 200.000, il y a 8 ans. La nomination de l'actuel ministre du Tourisme lhou Atigbé a apporté un ouf de soulagement à ce secteur. Ce qui permet au gouvernement de relever le défi de faire du tourisme un secteur clé du développement surtout avec la création de l'Agence Nationale de Développement du Tourisme (ANDT) pour piloter et exécuter les projets de ce département. Il convient aussi



de dire que la performance du Togo est aussi le fruit de l'organisation dans la capitale togolaise de plusieurs grands rendez-vous internationaux. Depuis 2010, le nombre de touristes en visite au Togo a augmenté de plus de 145%.

Les Entrepreneurs 2018

Bessan Komlan, DG de Nutri Togo Sarl, promoteur de Champiso, Meilleur Entrepreneur FAIEJ-PRADEB 2017

Komlan Bessan est un jeune entrepreneur à l'origine des boissons 'Champiso'. Il a vu son chiffre d'affaires bondir de près de 40% en 4 ans. Champiso conçu à partir de champignons médicinaux (pleurotes, maitaké, ganoderma cordyceps et hérianin) est proposé en 4 versions (lait de soja, Nutri-BC, bière et anamix) et est vivement recommandée pour ses vertus thérapeutiques. Les ventes explosent : 35.000 bouteilles en 2016 et près de 100.000 écoulées depuis le début de l'année au Togo, au Ghana, dans la sous-région et même en Europe et aux Etats-Unis. Ces boissons sont excellentes pour augmenter sa libido, purifier son foi, son cœur, soulager les règles douloureuses, les effets de ménopause, les faiblesses sexuelles et garantir un



sommeil de qualité. Sa société a généré la création de près de 70 emplois directs et 500 indirects. En 2018, il est sacré meilleur jeune entrepreneur FAIEJ, et PRADEB 2017.



Mme Elisabeth PALI-TCHALLA, la promotrice du karité du Togo

Redynamiser la filière karité du Togo et contribuer à gagner au Togo le pari de l'autonomisation économique de la Femme togolaise, tel est l'objectif fixé par Mme Elisabeth Essodolom PALI-TCHALLA, Présidente Directrice Générale de la Société Togolaise du Karité (STK). De Novembre 2017 à Mars 2018, les capacités de plus de 800 Femmes ont été renforcées dans le cadre des formations organisées sur les bonnes pratiques en matière de karité. Plus de 60 groupements de femmes allant de 50 à 200 membres se sont constituées en SCOOPS pour la filière Karité. La Société Togolaise de Karité a placé le renforcement des capacités des acteurs du karité en pôle-position de ses priorités afin de rendre le pays compétitif sur le marché international du karité. En mars 2018, Elisabeth PALI-TCHALLA obtient l'entrée du Togo dans l'Alliance Globale du Karité à Abuja au Nigéria, à la 11ème Conférence mondiale annuelle du karité. Après Shanghai en Chine en Novembre, c'est au Caire en Egypte que Mme Elisabeth Pali-Tchalla a brandi l'étendard du karité «



made in Togo » en participant du 10 au 17 Décembre 2018, dans la capitale égyptienne, à la toute première édition de la Foire Commerciale Intra-Africaine. La PDG de la STK œuvre pour la prospérité des femmes de la filière karité, accompagnant ainsi la vision du Gouvernement togolais sur l'autonomisation de la femme dans le pays. Le Pays est classé 7ème producteur africain prisé par l'industrie agroalimentaire et cosmétique.

Kodjo Nyanu : Concepteur du fourneau 2 fois plus économe que le gaz

Kodjo Nyanu est un grand génie. Il s'est inspiré du dispositif de la forge traditionnelle pour inventer un fourneau, ultra-rapide en cuisson, très économe et deux fois plus rapide que le gaz domestique. A son QG à Adéti-copé, 15km au nord de Lomé, le jeune physicien togolais sorti de l'Université de Lomé au Togo est auteur de plusieurs inventions. Un génie que tout industriel ou investisseur doit rapidement retrouver pour exploiter ses énormes potentialités. Tout a commencé en janvier 2018 avec une inspiration du mécanisme des forgerons. Motivé et passionné, Kodjo s'est intéressé au mécanisme de ventilation des forgerons et après 03 essais, il finit par avoir le modèle parfait de sa création. "Un fourneau très économique avec une rapidité incomparable au gaz", a-t-il confié. Le fourneau est fait à partir de la terre d'argile et doté d'un mécanisme de ventilation utilisant de l'énergie électrique. Couvert de l'Inox (alliage d'acier peu sensible à la corrosion et qui ne se dégrade pas en rouille), le fourneau s'alimente grâce au charbon fabriqué à base des coques de noix de palme, produisant une forte combustion vive sans dégagement de fumée. "Pour la fabrication de ce charbon, j'ai mis au point une machine de carbonisation pour la transformation rapide des coques de noix en charbon", révèle



l'inventeur. Pour l'utilisation du fourneau, il faut d'abord mettre un peu de fibre de déchets de palmier (plèbe), ajouter peu de charbon et enfin déclencher le système de ventilation. Le fourneau dégage une flamme plus vive et incomparable au gaz domestique. Il dispose également d'un régulateur permettant de diminuer ou d'augmenter la vitesse de ventilation. Il est accessible avec un sac de 50kg de son combustible aux prix de 35.000 FCFA sur le marché local. "Je projette agrandir l'usine afin de mettre ce nouveau charbon écologique à la disposition de tous les ménages du Togo et d'ailleurs. Cela réduirait la coupure anarchique des arbres et l'environnement sera de mieux en mieux protégé", indique le jeune inventeur.

agridigitale

COGBÉ Solange, la reine du poulet de chair

De retour du centre Songhai au Bénin, Solange Kékéli COGBÉ a complètement revu ses ambitions et depuis 2014, ne regrette rien de son aventure qui porte aujourd'hui de grands fruits. "Avec un effectif de 500 poulets au départ, j'ai réalisé en 3 mois, un chiffre d'affaire de 1,8 millions puis l'an, 7,2 millions F.cfa. À ce jour, j'ai un cheptel de 3500 poulets dont 500 poules reproductrices ; 50 coq géniteurs ; 1000 poussins en démarrage; 500 poulardes et 1500 poulets près pour la vente", lance-t-elle toute souriante. Et justement pour cette période de fêtes de fin d'année, la jeune Solange compte reverser sur le marché local ses poulets de chairs pour le bonheur des ménages. "Ces poulets de chair sont également transformés pour faire les saucisses de volailles", informe la jeune entrepreneure. Chef production de l'entreprise Merveille des Temps, Solange dispose d'une ferme à Apedokoe-Gboamamé (banlieue ouest de Lomé) et réalise annuellement un chiffre annuel de plus de 20 millions F.cfa. Elle emploie 4 agents permanents et 5 temporaires. "J'ai choisi de me lancer dans l'élevage parce que c'est un domaine qui crée l'emploi, l'autosuffisance alimentaire, de la valeur ajoutée, l'autonomie financière bref d'énormes débouchées", a-t-elle souligné. La jeune Solange témoigne que "la production des pou-



lets de chair ou race améliorée permet de rentrer dans ses fonds déjà à partir de 2 mois et avec un bénéfice consistant". Solange Kékéli COGBÉ pense qu'aucune activité n'est destinée à un sexe donné et encourage la jeunesse à rester dans la dynamique de persévérance pour accomplir ou matérialiser leur vision. "L'entrepreneuriat féminin de nos jours constitue un point fort pour la nation mais il faut savoir comment s'orienter pour cultiver une chaîne de valeur et créer des emplois", a-t-elle conseillé. Sa vision aujourd'hui, c'est d'être et de rester l'entreprise avicole de référence au Togo. Elle compte produire à l'avenir 6000 poulets par mois et mettre en place une unité d'abattage et corriger les habitudes alimentaires nationales.

agridigitale es

TOGO

Le Système Ouest Africain d'Accréditation (SOAC) va promouvoir l'accréditation dans l'Union

Dans un communiqué rendu public le 7 janvier dernier, le ministre togolais de l'industrie et du tourisme Ihou Atigbé, tutelle technique de la Haute Autorité de la Qualité et de l'Environnement (HAQE), a été adressé aux directeurs généraux des organismes d'évaluation, d'inspection et de certification que toutes les activités d'accréditation au Togo et au sein de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) relèvent désormais du Système Ouest Africain d'Accréditation (SOAC). « Le SOAC veillera à la mise en conformité de ces organismes avec les exigences des organismes internationaux. Ces activités d'accréditation devront être réalisées conformément au règlement n°03/2010/CM/UEMOA du 21 juin 2010 portant schéma d'harmonisation des activités d'accréditation, de certification, de normalisation et de métrologie dans l'UEMOA. Elles devront également tenir compte de la loi-cadre n°2009-016 du 12 août 2009 portant organisation du schéma national d'harmonisation des activités de normalisation d'agrément, de certification, d'accréditation, de métrologie, de l'environnement et de la promotion de la qualité au Togo », précise le communiqué. Avec la reconnaissance au SOAC de cette attribution, les activités d'accréditation devraient être promues dans le pays. A en croire, toujours le communiqué, toutes les demandes d'accréditation sont désormais à adresser au SOAC pour leur traitement. Celui-ci est également chargé de définir les modalités de coopération avec des organismes d'accréditation tiers désireux d'intervenir, ou intervenant déjà sur le territoire national, conformément aux réglementations en vigueur. Le SOAC est chargé de gérer la politique communautaire en matière d'accréditation, dans le strict respect des normes et exigences internationales mais en concertation avec les services de l'Union, les États et les opérateurs privés. Il est chargé d'accréditer les organismes d'évaluation de la conformité dans le respect des normes internationales en la matière.



ENVIRONNEMENT

Protégeons les Aires Protégées pour ne pas abandonner l'univers d'ici 2050

« Les aires protégées sont envahies par les communautés pour y faire de l'agriculture, du pâturage et même pour s'installer. Le ministère de l'environnement et des ressources forestières avec l'ensemble des parties prenantes s'acharnent à assurer une gouvernance de ces aires protégées, mais nous avons un sérieux problème de sensibilisation donc nous nous sommes dit que les journalistes et les acteurs de la société civile doivent être une touche qui va nous permettre de changer la donne par la sensibilisation des populations », annonçait Cdt Afoda Chamsoudine, le coordonnateur du Projet de Renforcement du Rôle de conservation du système national d'Aires Protégées du Togo (PRAPT) au cours de la concertation avec les journalistes et les OSC sur la compréhension du processus de réhabilitation et de promotion des Aires Protégées (AP) se tiennent à Sokodé au centre du Togo du 8 au 11 janvier 2019. La rencontre a permis aux experts de mener des concertations avec les membres des organisations de la société civile et des journalistes en vue de renforcer leurs capacités de compréhension sur le processus de réhabilitation des aires protégées du Togo; les outils de sa mise en œuvre, les défis et les opportunités ainsi que le rôle clé joué par les aires protégées dans le développement durable. De 83 Aires Protégées (AP), pour une superficie de 793.288 ha, soit un taux de 14%, de 1958 à 1939, le Togo avait un taux qui était proche des normes internationales (17%). Actuellement, le couvert des AP sécurisées ne couvrent que 425 483 ha soit 7,5%. Le gouvernement ayant vu l'ampleur du problème a élaboré le PRAPT dont l'objectif est de renforcer le système de gestion des AP du Togo, afin d'améliorer leur contribution à la conservation de la biodiversité grâce aux approches effectives de réhabilitation. Vu le niveau élevé de dégradation des parcs et réserves, seule une synergie d'acteurs peut permettre d'inverser la tendance, « Les journalistes et OSC doivent être des ambassadeurs des AP afin que ce secteur retrouve ses lettres de noblesse », a exhorté le préfet de Tchoudjo, le Col Monpion Matiéindou. Financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et le Gouvernement togolais, le projet PRAPT vise à renforcer la gestion du système d'aires protégées du Togo afin d'améliorer sa contribution à la conservation de la biodiversité en appliquant des approches efficaces de réhabilitation et de gestion de ces aires protégées. Plusieurs communication ont meublés les travaux il s'agit entre autres de l'état des lieux des AP au Togo, les acquis de PRAPT, les principales menaces des écosystèmes en Afrique et au Togo. D'autres non des moindres telles que la stratégie de communication, la cogestion et ses avantages ainsi que les besoins en financement.



Augustin

INVESTISSEMENT

2019, l'année d'accélération de la mise en œuvre des projets phares du PND

Le Togo est doté de son Plan national de développement (PND) pour la période 2018-2022 depuis Août 2018 remplaçant ainsi la Scape (la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi) ayant permis au Togo d'amorcer des transformations économiques profondes, notamment la modernisation de ses infrastructures. Le programme quinquennal, qui désormais servira de document de référence pour le pilotage de l'action gouvernementale et les relations avec l'ensemble des partenaires du Togo, permettra de mettre en place un hub logistique d'excellence et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région. Si le PND nécessitera de gros investissements estimés à plus de 4622,2 milliards FCFA, le rôle du secteur privé sera prépondérant. Figure de proue de cette stratégie de développement, les privés pourraient y participer à hauteur d'un peu plus 2999,1 milliards de FCFA (5,4 milliards \$), soit 65% du coût global du PND. Les dépenses d'investissement public, quant à elles, sont attendues à 1623,1 milliards de FCFA (2,9 milliards \$), représentant 35% du coût global. Le PND devrait permettre de fournir à plus de 500 000 personnes un emploi direct durable et décent. L'amélioration de la compétitivité et de la productivité de l'économie contribuera elle, à relever le revenu par habitant de 9,7% à 670 \$, avec une amélioration de la distribution, selon une première estimation. Si à Paris, le mois dernier, le Sénégal réussit à obtenir auprès de ses partenaires internationaux, réunis autour d'un Groupe consultatif, des engagements financiers de 14 milliards \$ pour financer la deuxième phase de son plan de développement, le Niger en 2017, à l'issue du même exercice, dans la même ville, annonçait avoir reçu des engagements avoisinant les 23 milliards \$ pour soutenir la mise en œuvre de son plan de développement économique et social.

Que faire le Togo depuis l'adoption du PND ?

Depuis son adoption, Faure Gnassingbé, président de la république désormais pèlerin ne ménage aucun effort à la recherche des financements considérables sur tous les continents, auprès des potentiels partenaires et institutions internationales. De ses voyages aux Etats-Unis dans le cadre de la 73^e Assemblée générale de l'ONU en septembre 2018, au Sommet Chine-Afrique le 4 septembre à Beijing, en octobre à Berlin (Allemagne) à l'occasion du sommet G20



Compact with Africa (CwA), l'objectif est de promouvoir les investissements privés au Togo pour accélérer la croissance, apprendre de l'expérience de développement, tirer parti des avantages internationaux afin d'accélérer le développement dans l'agriculture, la numérisation et de réduire la pauvreté au Togo. A chaque fois, le chef de l'Etat a plaidé pour davantage de partenariats privés en Afrique appelant les investisseurs à « Oser les investissements sur le continent », tout en mettant en avant le potentiel offert par le Togo dans les secteurs de la logistique, de la transformation agricole et industrielle. Le président Faure Gnassingbé a régulièrement exposé les ambitions du Togo en matière de développement à plusieurs investisseurs, des piliers de la croissance contenus dans le PND. Outre les voyages d'échanges, le gouvernement togolais accorde une importance particulière aux relations avec les institutions de développement et financières pour mobiliser les fonds nécessaires aux objectifs spécifiques du PND.

Le Togo membre de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures

Depuis le 20 décembre 2018, le Togo est devenu membre de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (AIIB), une institution financière multilatérale créée par la Chine en 2015. Selon l'actionnariat, la Chine détient 30 % du capital de l'institution et 26 % des droits de vote. « Cette adhésion entre parfaitement en ligne avec la place qu'accorde le gouvernement au développement des infrastructures et qui a été déclinée dans le PND 2018-2022. Elle va ainsi permettre de créer des conditions optimales afin d'obtenir des financements », in-

dique le gouvernement. L'institution financière multilatérale compte désormais 93 membres. AIIB en Afrique, a financé à hauteur de 210 millions de dollars l'Egypte pour les travaux d'installation solaire en 2017 et de 300 millions en 2018, pour les ouvrages d'assainissement.

Afreximbank accompagnera le PND à hauteur de 200 millions de dollars

Après la signature d'un mémorandum d'entente le 8 novembre dernier avec le gouvernement, Afreximbank réaffirme son ambition d'accompagner le Togo dans la mise en œuvre du Plan National de Développement (2018-2022), qu'elle financera jusqu'à hauteur de 200 millions de dollars. Comme grandes lignes, cet accord vise à la réalisation d'études de faisabilité et de recherche des financements pour les projets industriels du Togo. En sus de son accompagnement financier, la banque panafricaine ambitionne d'être un partenaire technique pour la conception, la construction, l'aménagement et l'exploitation des zones industrielles dont le Togo envisage de se doter.

Le Togo adhère à l'Africa Finance Corporation

Le Togo est devenu en décembre 2018 le 20^e membre de l'Africa Finance Corporation (AFC) et le 12^e en Afrique de l'Ouest. L'adhésion du Togo se justifie par ses bonnes performances économiques, son inflation maîtrisée et sa discipline budgétaire, souligne l'institution qui mentionne également la mise en œuvre du PND qui espère attirer 5,4 milliards de dollars d'investissement dans le secteur des infrastructures, des services et de l'industrie. L'AFC est une institution financière multilatérale créée en 2007 avec une base de fonds propres de 1 milliard de dollars, dans le but de catalyser les investissements du secteur privé dans les infrastructures, à travers l'ensemble de l'Afrique. Avec une taille de bilan actuel d'environ 4,2 milliards de dollars, l'AFC est la deuxième institution financière multilatérale en Afrique et l'agence Moody's Investors Service lui a décerné une notation A3/P2 (perspective stable). L'AFC a investi environ 4 milliards de dollars dans divers projets dans 28 pays africains. L'adhésion du Togo devrait permettre à ce pays de bénéficier, à terme, de financements pour développer son économie.

Doing business 2019

Pour attirer de nombreux investisseurs, les autorités peuvent également mettre en avant le classement du Togo dans le Doing business 2019 ; Le pays a fait de nombreuses ré-

formes en matière de climat des affaires ce qui lui a valu un rebond de la 156^e place, à la 137^e place, gagnant ainsi 19 places en Afrique subsaharienne, et devient le pays qui a le plus connu d'avancée dans le classement Doing business 2019. Le pays se hisse dans le Top 10 des économies qui ont le plus amélioré leur cadre réglementaire dans le monde. L'année 2019 s'annonce propice pour les investissements au Togo. Le PND devrait atteindre sa vitesse de croisière. Les projets phares du PND qui animeront 2019 sont pour la plupart ceux qui ont démarré en 2018. « Un grand nombre a un délai de réalisation d'au moins deux ans, voire trois pour l'agropole de Kara, par exemple. Plus précisément, en se référant à l'Axe 1 du PND qui est la mise en place d'un hub logistique d'excellence, nous visons un démarrage des projets tels que le développement de la compagnie aérienne Asky et le projet de construction d'un centre de conférence. Les projets concernant la desserte des pays de l'hinterland, mais aussi le corridor est-ouest et la construction d'un port sec par exemple à Cinkassé, évolueront positivement au cours de cette nouvelle année. Pour ce qui est de l'axe 2 du PND, qui est le développement de pôles de transformation agricole et d'industries manufacturières et extractives, nous nous pencherons sur les principaux projets sur lesquels nous travaillions déjà, à savoir : le projet de construction et de gestion d'un parc industriel à Adetikopé, les projets dans le secteur agricole (le projet d'agropole de Kara, le développement de la filière manioc, le développement de la plaine de Djagblé, le Mifa, etc.). Pour ce qui est de l'axe 3 du PND, comme vous le savez, une stratégie d'électrification est en train d'être mise en œuvre, sans parler du Projet de Centrale Kékéli. Toujours sur cet axe 3, la construction des IFAD (Institut de formation pour l'agro-développement) permettant de renforcer l'employabilité de nos jeunes, va s'accélérer et aboutir à l'ouverture des deux IFAD déjà lancés. Nous abordons tantôt le projet d'identification biométrique qui devrait également entrer dans sa phase opérationnelle avec le démarrage de l'enregistrement des populations. Comme vous le voyez, 2019 sera l'année d'accélération de la mise en œuvre des projets phares du PND », a expliqué Kankamalik Natchaba, Conseiller du Président de la république.

Ces dernières années, l'économie togolaise a certes affiché des résultats relativement solides avec un taux de croissance qui s'est établi en moyenne à 5 % l'an.

Joseph

CIVISME ÉCONOMIQUE

Formaliser son entreprise est un acte civique et citoyen

Les entreprises publiques togolaises (EPT) sont caractérisées par un manque d'organisation, de coordination, de responsabilité et une absence de culture du sens de devoir. Mal gérées, les EPT supportent de nombreux coûts superfétatoires. Pourquoi une telle situation ? L'entreprise est un système social qui secrète et définit ses propres normes de fonctionnement. Ces normes structurent un cadre disciplinaire auquel les acteurs doivent se soumettre pour accomplir efficacement leurs tâches. Selon un rapport publié par le Fonds monétaire international (FMI), le marché informel représente entre 20 et 30% du produit intérieur brut (PIB) du

Togo. L'étude du FMI stipule que, plus la différence entre le coût total du travail dans une économie officielle et celui de l'économie informelle est élevée, plus la tentation de rester dans l'informel n'est grande. Puisque, les raisons de la floraison du marché informel sont principalement liées aux charges fiscales et sociales, à la qualité des institutions et la taille de l'économie, explique l'institution financière mondiale. Cette frange de la population opère essentiellement dans le commerce notamment dans plusieurs villes stratégiques du Togo. En outre, on note que le secteur informel togolais renferme environ 80% des emplois

du privé. La formalisation de son entreprise devient impérative car donnant aux souscriptions aux marchés publics, aux appels d'offre internationale au moment où les gouvernants africain s'efforcent à une zone libre d'échanges et commerciale élargie entre les pays.

Créer son entreprise au Togo

Pour créer une entreprise au Togo, rendez-vous au Centre de Formalité de Création des Entreprises (CFE). C'est un guichet unique au sein duquel vous retrouverez toutes les administrations impliquées dans le processus de création. Formalités de création d'une personne physique.

Dossier à constituer :

Un questionnaire dûment rempli disponible au CFE ; Une photocopie de la carte natio-

nale d'identité pour les nationaux, de la carte consulaire pour les ressortissants de la CEDEAO ou du passeport pour les étrangers ; Une photocopie du titre de séjour notamment la carte de séjour, le certificat de résidence ou le visa pour les étrangers ; Une copie légalisée du diplôme ou de l'attestation de diplôme pour les professions libérales ; Une déclaration sur l'honneur de non condamnation ; Une photo d'identité du gérant ou du directeur de l'entreprise ; Un plan de situation de l'entreprise à main levée.

• Paiement des frais de prestation :

26 400 FCFA pour les nationaux et ressortissants de la CEDEAO
31 400 Fcfa pour les étrangers (ressortissants hors CEDEAO)

UMOA-TITRES

Le trésor togolais a mobilisé 13,625 milliards de FCFA

La Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor du TOGO a encaissé dans ses livres la somme de 13,625 milliards de francs CFA suite à l'émission de bons du trésor par adjudication à

364 jours et portant sur un montant de 20 milliards de FCFA près de l'agence régionale ouest africaine de planification de la dette Umoa-Titres. L'adjudication ouverte le 10 janvier 2019, suivant un système

d'enchères à taux multiples, a enregistré, un taux de couverture du montant mis en adjudication par les soumissions de 93,13%, soit 18625 millions dont 0 million en ONC. Le taux d'intérêt marginal et

le taux moyen pondéré s'élèvent respectivement à 6,5000 % et 6,4418 %. Le Rendement moyen pondéré est de 6,89%. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émis-

sions de titres publics du Togo en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

Théophile

Canal+ Togo réédite « l'incroyable Noël » à 300 enfants démunis

Pour la 2ème fois en autant d'années, Canal+ Togo dans le cadre de la célébration de la fête de la Noël, a regroupé le 27 décembre pour une journée festive, des centaines d'enfants venus de différents quartiers de la capitale Lomé à savoir Bè, Gbadago, Nyékonakpoè, Kodjoviakope et de certains orphelinats. Le but de cette action est de permettre à ces enfants démunis de passer des moments joyeux en ces périodes de fêtes de fin d'année. Réunis sur le site de Canal Olympia Godopé, un des partenaires de Canal+ Togo ainsi que l'hôtel ONOMO, ces 300 enfants ont dans cette fièvre de la fête de la Noël eu droit à une projection de film, des repas, des jeux de divertissement et bien évidemment, un fort moment de convivialité avec le père Noël qui leur a distribué des cadeaux. « Nous sommes très contents de voir ces enfants le sourire aux lèvres à travers l'événement Incroyable Noël. Cela dénote de leur adhésion audit événement surtout qu'en ces périodes de fêtes, beaucoup d'enfants n'ont pas la même chance de bénéficier des moments festifs, faute de moyens », a laissé entendre Amandine MABERT, Directrice Générale des services de ventes Canal+. Contrairement à 200 enfants l'année dernière, cette année, Canal+ avec ses partenaires ont fait mieux avec 300 enfants conviés pour « l'incroyable Noël ». Pour Amiel Dossa, un des enfants venu de Kodjoviakope, « Je remercie les organisateurs car on a bien mangé et on a participé à des jeux ». Kangni Ahlonko venu de Gbadago pour sa part a déclaré « C'est bien car j'ai vu le père Noël et il m'a donné un cadeau ». À travers « l'incroyable Noël », Canal+ entend démontrer son attachement aux enfants et à leur bien-être.



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le PNUD signe une convention avec 7 organisations pour environ 145 millions FCFA

Appuyer les efforts des communautés à la base au profit de l'environnement, c'est le but du Programme de Micro financements du fonds pour l'environnement mondial mis en place par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en faveur des Organisations de la Société Civile depuis 1992. Ce Programme permet entre autres de lutter contre le changement climatique, la dégradation des terres, la désertification, les produits chimiques et les déchets dangereux. Au 9ème round de financement de ce projet, au total sept (7) organisations de la Société Civile à travers l'étendue du territoire national ont bénéficié de ce Programme, ceci à travers une signature de convention le 09 janvier à Lomé. Avec ce financement qui sera mis à la disposition des sept (7) Organisations, le nom-

bre est porté à 94 Organisations financées pour un total de 1 milliard 500 millions de FCFA en faveur de l'environnement. Ces financements visent à soutenir les initiatives communautaires innovantes pouvant contribuer à la conservation, la restauration et l'utilisation durable des ressources naturelles comme moyens de lutte contre la pauvreté et de renforcement de la résilience des populations face aux effets néfastes des changements climatiques. « De nos jours les ressources naturelles sont dégradées à une vitesse importante donc il faut des moyens tant au niveau communautaire que national



terres et l'utilisation rationnelle des intrants organiques en vue de l'amélioration des rendements agricoles. Porteur d'un projet dans la région de la Savane, le REFED (Réseau des Femmes et Développement) avec à sa tête la Coordinatrice KABISSA-LAMBONI Conforte va vulgariser la meule casamançaise auprès des groupements de carbonisateurs de Nayéga-Centre et de Djimon en vue d'économiser l'utilisation de bois dans la fabrication du charbon de bois, amener les groupements à la création des forêts communautaires. Au total 125 pays bénéficient chaque année de ce programme.

des revenus catégoriels ont été également simplifiés. Le taux d'imposition des sociétés est réduit à 27%, la fiscalité indirecte est bâtie autour de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA). Un seul taux d'imposition de 18% est retenu au titre de la TVA. Par ailleurs, les nouvelles entreprises régulièrement formalisées au Centre de Formalités

AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

L'OTR réduit les impôts d'une trentaine à une dizaine

Dans le souci de permettre au grand public de bien comprendre le nouveau Code des Douanes en vigueur sur le plan national, le Comité de direction de l'Office Togolais des Recettes (OTR) a échangé 14 janvier 2019 avec les professionnels des médias et aux partenaires économiques en vue d'expliquer les grandes innovations intervenues dans le Code Général des Impôts (CGI), le Livre de

Procédure Faire (LPF) et du Code des Douanes et Communautaire. C'est en présence de Kodzo ADEDZE, Commissaire Général des Impôts et de Adoyi Esso-Wavana Ahamed Commissaire des Impôts. Engagés dans un grand chantier pour répondre à sa vision, celle « d'être un office moderne et efficace de mobilisation des recettes fiscales et douanières capables d'assurer l'autofinancement des besoins nationaux », voire améliorer le climat des affaires, l'OTR a supprimé une vingtaine d'impôts pour se retrouver désormais à une dizaine en vigueur dans le nouveau code. Ainsi, la facilitation des échanges a été introduite pour permettre aux opérateurs économiques de disposer dans les délais raisonnables leurs marchandises, réduire les coûts et gagner suffisamment. Le nouveau code dispose des organes de recours tant au niveau de la douane tout comme au niveau des impôts pour permettre aux opérateurs économiques de faire des recours en cas d'abus. L'impôt sur les Revenus des Personnes Physiques (IRPP) dont les règles de détermination



des Entreprises (CFE) bénéficient d'une exonération de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) durant les deux (2) premières années de leur création. La TPU est réduite et maintenant à 8% pour les Petites et Moyennes Entreprises (PME) prestataires de services et 2% pour les commerçants. Les adhérents des Centres de Gestion Agréés (CGA) bénéficient d'une réduction de 40% de leur TPU pendant 4 ans. Une réduction des impositions est accordée aux entrepreneurs non adhérents aux CGA mais appartenant à une structure publique d'encadrement et de promotion du secteur informel notamment la Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI) et l'Agence National pour le Développement à la Base (ANADEB). Par contre les droits d'accises sur le tabac et certaines boissons alcoolisées voient le taux de prélèvement passer de 45% à 50% et celui de la bière de 15% à 18%. Toutes ces réformes visent à arrimer la pratique au niveau de l'UEMOA, de la CEDEAO et des standards internationaux.

KPOWADAN Yao

ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT

Récépissé N° 0494/ 08 / 04 / HAAC

Directeur de Publication
Joseph GADAH
(228) 90 30 85 10

Rédaction
Joseph
Ghislain
Raissa

Imprimerie
La Colombe

Infographie
Benjamin K. Tchabi
90369796

Tirage
2000 Exemplaires

RELATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE ENTRE LE TOGO ET L'EGYPTE

Le Togo à la 1^{ère} foire commerciale intra-africaine : Que retenir de cette participation ?

La 1^{ère} édition de la Foire Commerciale Intra-africaine (IATF) s'est tenue du 11 au 17 décembre 2018 au Caire en Egypte. Cette foire commerciale est la toute première du genre en Afrique. Elle a offert durant 7 jours une plateforme pour les échanges d'informations commerciales, et d'investissement sur le continent. Elle a aussi été une occasion pour les acheteurs, vendeurs, investisseurs, et promoteurs de divers pays de se rencontrer, de discuter et de conclure les contrats d'affaires. Organisé par Afreximbank en collaboration avec l'Union africaine, l'IATF se veut un vaste marché de promotion des biens et services sur le continent, mais également un

cadre de rapprochement et de mise en relation des opérateurs économiques africains, et aussi soutenir la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) dont l'accord avait été signé en mars 2018 par 44 chefs d'Etat et de gouvernements africains lors du Sommet extraordinaire de l'UA à Kigali (Rwanda). La délégation togolaise avec à sa tête le Secrétaire Général de la Présidence de la République, Monsieur Patrick Têvi BENISSAN, comprenait également Messieurs JOHNSON Kueku-Banka Directeur du CETEF, TAMEGNON Laurent, Président du Conseil National du Patronat, et Rémy MOEVI vice-président de la CCI Togo. L'équipe to-



golaise présente à cet événement commercial est composée des représentants des institutions chargées de la promotion du secteur privé tels que la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCI Togo), le Centre Togolais des Expositions et Foires (CETEF), la Société d'Administration de la Zone Franche (SAZOF), et d'autres institutions notamment le Port Autonome de Lomé (PAL) la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT). Les jeunes entrepreneurs du FAIEJ (Ahouenou Sarl, Nutri Togo, Bio Afrique Sarl) respectivement promoteurs d'Africubes, des produits extraits du champignon,

du thé Kinkéliba ont pris également part à cette manifestation. La Société Togolaise de Karité (STK), structure spécialisée dans la commercialisation des amandes de Karité et du beurre brute de Karité était aussi de la partie. Ce rendez-vous forain est noté également par la présence des représentants de l'administration nationale tels que le Ministère du Commerce et de la promotion du secteur privé et le Ministère de l'Industrie et du Tourisme. Cette participation a été une fois encore l'occasion de renforcer les relations économiques et commerciales entre le Togo et l'Egypte d'une part et nouer d'autres part,

des relations d'affaires avec des partenaires du continent en les invitant toutefois à venir investir au Togo. Les participants togolais à cette manifestation en particulier les jeunes entrepreneurs ont manifesté leurs satisfactions du fait des nombreux contacts et des contrats fermes qu'ils ont obtenus. En sommes 1100 entreprises venues de 42 pays africains ont participé à cette manifestation au cours de laquelle un millier de contacts et de promesses d'affaires ont été réalisées. La prochaine édition se déroulera en 2020 à Kigali, Rwanda.

CERTAINS PARTICIPANTS S'EXPRIMENT !!!!

Foire Commerciale intra-africaine « IATF 2018 »: Le Karité togolais en attraction au Caire



Parmi ces milliers d'entreprises ayant exposé leurs produits au Caire, à la Foire Commerciale Intra-Africaine, le karité du Togo et ses produits dérivés ont encore fait parler d'eux. La Société Togolaise

posés à cette foire, le beurre de karité (en futs de 200L, 165L, 120L - en cartons de 25 kg - en pots de 1 kg, 500g, 400g, et 200g), les savons à base de karité, les amandes de Karité lavées et sé-

des capacités créatrices des africains. L'expérience valait la peine d'être vécue. Nous avons rencontré et échangé avec les nombreux visiteurs sur les produits et dérivés du karité fabriqués au Togo. Beaucoup sont très intéressés par l'aspect naturel de nos produits.

Nous pensons avec les adresses créer plus de partenariats. 2020 sera un autre rendez-vous d'opportunités ! », a indiqué Mme Elisabeth Essodolom PALI-TCHALLA, Présidente Directrice Générale de la STK.

BIO-AFRIQ'INFUSIONS SARL

Production et commercialisation de boissons chaudes-infusions à base de plantes médicinales d'Afrique, notamment de la Cassia Occidentalis (Kinkeliba), une plante thérapeutique très connue en Afrique de l'Ouest. DETOX 100% NATURELLE ; La marque NATUTHÉ KINKELIBA, diversifiée en 5 saveurs avec des effets thérapeutiques pour le bien-être des consommateurs.

DG BIO-AFRIQ'INFUSIONS SARL : « Notre participation à la Première Foire Intra Africaine du Commerce au Caire nous a été d'une grande opportunité pour découvrir les secteurs produits et activités mis en avant par différents pays de l'Afrique, découvrir les types de boissons chaudes 'infusions et thés) proposées par notre homologues producteurs afin d'évaluer notre offre en termes de packaging, effet thérapeutique, prix et politique commerciale. Dans la présentation de nos produits, les Namibiens ont été intéressés par nos produits NatuThés Kinkéliba et d'autres produits des jeunes entrepreneurs togolais comme le coco râpé, le cajou, le gingembre en granulé, dont le processus est en cours pour la mise en place d'une ligne d'exportation de ces produits vers la Namibie. Ma conclusion : un entrepreneur ambitieux a besoin de sortir de son cadre local afin de découvrir ce qui se fait ailleurs; se re-découvrir à travers les approches et stratégies des autres ac-



teurs. Cela lui donne une vision plus large du marché. En dehors des opportunités de marchés qui peu-

avec l'appui du Gouvernement à travers le CETEF, afin de continuer à porter haut le flambeau du Togo



de Karité (STK) a pu vendre la destination Togo, un pays classé désormais grand producteur du karité avec plusieurs centaines de milliers de tonnes d'amandes de karité enregistrés chaque année. Etaient ex-

chées selon les meilleures pratiques internationales, conditionnées dans les sacs de jutes de qualité, pesant 80kg. « Ce rendez-vous commercial et économique a été le cadre exceptionnel de la mise en valeur



vent être validés, on découvre les améliorations internes. L'IATF sera un grand succès en 2020 et nous croyons que nous y serons encore,

à l'extérieur ». Site web : www.infusions-bioafrique.net.

Ghislain

BIA Togo
Attijariwafa bank

Croire en vous

UNE NOUVELLE ÈRE DIGITALE À LA BIA TOGO

DÉSORMAIS CONSULTEZ VOS COMPTES, FAITES VOS VIREMENTS ET BIEN PLUS ENCORE DEPUIS CHEZ VOUS

AVEC **BIA Net** & **BIA Mobile**

Toutes vos opérations en temps réel !
Une solution simple et sécurisée, accessible 7j/7, 24h/24



 BIA Togo  BIA Togo  22 22 86 93

BIA Togo
Attijariwafa bank

Croire en vous

UNE NOUVELLE ÈRE DIGITALE...

- VIREMENT DE SALAIRES OU MULTIPLES,
- ÉDITION DE VOS EXTRAITS DE COMPTES, ...

AVEC **BIA Net** & **BIA Mobile**

Toutes vos opérations en temps réel !
Une solution simple et sécurisée, accessible 7j/7, 24h/24



BIA Togo
Attijariwafa bank

Croire en vous

UNE NOUVELLE ÈRE DIGITALE S'OUVRE À VOTRE BANQUE

AVEC **BIA Net** & **BIA Mobile**

Toutes vos opérations en temps réel !
Une solution simple et sécurisée, accessible 7j/7, 24h/24



BiaNet BiaMobile les solutions digitales disponibles 7j/7 24h/24

La Banque qui innove et vous simplifie la vie !